



Problèmes avec le fils de ma concubine

Par **tchoubil17**, le **31/07/2008 à 18:51**

Bonjour,rnJ'aimerais savoir comment me débarrasser du fils de ma concubine (majeur) qui habite dans la maison que j'ai achetée avec sa mère. En ce moment ma concubine et moi travaillons loin donc il se retrouve tout seul à la maison et ne fait rien et ne verse aucun loyer. Sachant que ma concubine ne veut pas qu'il s'en aille j'aimerais connaître la procédure pour pouvoir enfin vivre tranquille ou s'il n'est pas possible de faire partir son fils comment pouvoir vendre cette maison dont elle ne veut pas m'acheter ma part et dont il reste un crédit dessus.Merci d'avance

Par **metric38**, le **01/08/2008 à 12:10**

Bonjour, rnconcrètement, vous ne pouvez rien faire ! Votre concubine a décidé d'héberger son fils, c'est son droit car elle possède la moitié de la maison. rn rnCordialement, rn rnAS.